Projets d'amélioration de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DU FJORD-DU-SAGUENAY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, tenue à l'hôtel de ville de La Baie, à 19 h 30, le mardi 13e jour du mois de juin 2000.

**C-00-162**
**ADOPTION DU SECOND PROJET DE**
**SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ (SPSAR)**

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay est en vigueur depuis le 14 septembre 1989 ;

CONSIDÉRANT QUE le processus de révision du schéma d'aménagement (L.A.U., art. 54 à 57 incl.) a débuté officiellement en mars 1995 ;

CONSIDÉRANT QUE le Document sur les Objets de la Révision (DOR) (L.A.U., art. 56.1 et 56.2) a été adopté par le Conseil de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay le 12 septembre 1995, par la résolution C-95-219 ;

CONSIDÉRANT QUE le Premier Projet de Schéma d'Aménagement Révisé (PPSAR) (L.A.U., art. 56.3), a été adopté par le Conseil de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay le 13 janvier 1998, par la résolution numéro C-98-10 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont formé, le 13 avril 1999, par la résolution numéro C-99-104, un Comité politique d'aménagement (CPA) pour travailler, de concert avec le Comité technique d'aménagement, à la finalisation des dernières étapes du processus de révision du schéma d'aménagement de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité politique d'aménagement et du Comité technique ont été associés de près et ont travaillé en collaboration avec le Consultant chargé du projet et le Directeur du service de l'aménagement du territoire de la MRC à l'élaboration du Second Projet de Schéma d'Aménagement Révisé (PPSAR), tel que présenté et discuté le 30 mai dernier ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil de la MRC ont pu prendre connaissance du SPSAR et en discuter, lors d'une séance de travail tenue en soirée le 30 mai 2000 ;

....2

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité politique d'aménagement recommandent au Conseil de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay d'adopter Second Projet de Schéma d'Aménagement Révisé (PPSAR), tel que présenté et discuté le 30 mai dernier ;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté, M. Réjean Simard ;

APPUYÉ PAR le conseiller de comté, M. Florian Pilote ;

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

D'ADOPTER le Second Projet de Schéma d'Aménagement Révisé (SPSAR), y incluant le Document complémentaire et le Plan d'action, tels que déposés le 13 juin 2000.

**PIE CERTIFIÉE CONFORME**

**ıld Gaudreault**
**taire-trésorier et**
**teur général**
**outimi, le 22 juin 2000**